

Nominations dans le diocèse de Séez

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 3 septembre 2018



Au 1er septembre :

👉 Pôle missionnaire du Pays de Flers

Monsieur l'abbé Guy Lenomand, qui était jusqu'à présent prêtre coopérateur à la paroisse Saint Jean-Baptiste en Pays Fertois, est autorisé à prendre sa retraite. Il résidera à Flers où il sera disponible pour des tâches pastorales sur le pôle missionnaire du Pays de Flers. Il demeure membre de l'équipe diocésaine du *Credo*.



👉 Pôle missionnaire du Pays d'Argentan

Au terme de ses six années d'exercice du ministère pastoral dans le diocèse de Sées, **Monsieur l'abbé**

Norbert Dagoudi, prêtre *Fidei donum* incardiné dans le diocèse d'Atakpamé (Togo), quitte sa charge de curé de la paroisse Saint Maximilien Kolbe. Il sera appelé à d'autres fonctions par son évêque.



Monsieur l'abbé Édouard Leger est nommé administrateur de la paroisse Saint Maximilien Kolbe. Il conserve ses autres charges.



👉 Pôle missionnaire du Pays d'Alençon

Madame Geneviève Dectot est nommée, pour une durée de trois années, coordinatrice pastorale de la paroisse Sainte Thérèse au Pays d'Alençon.



👉 Pôle missionnaire du Pays d'Ouche

Monsieur l'abbé Olivier Prestavoine est envoyé pour un an en mission d'études à Paris (trois jours par semaine). Il conserve ses autres charges.



Madame Martine Laigle est nommée, pour une durée d'une année, coordinatrice du pôle missionnaire du Pays d'Ouche.

👉 Pôle missionnaire du Perche Nord



Avec l'accord de monsieur l'abbé Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, **Monsieur l'abbé Xavier Camus**, qui a été ordonné prêtre le 23 juin dernier pour la Communauté Saint-Martin, quitte la paroisse Sainte Céronne au Perche.

Il rejoint la communauté de Font-Romeu dans le diocèse de Perpignan.



Avec l'accord de monsieur l'abbé Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, **Monsieur l'abbé Stéphane Fernandes**, diacre en vue du sacerdoce, est nommé au service de la paroisse Sainte Céronne au Perche. Il résidera au presbytère de Mortagne-au-Perche.

Sanctuaire Louis et Zélie Martin



Avec l'accord du Père Gebhard Paul Marie Sigl, supérieur général de l'Œuvre de Jésus Souverain Prêtre, **Monsieur l'abbé Jean-Marie Sinar** quitte, à sa demande, sa charge de recteur du sanctuaire Louis et Zélie Martin d'Alençon.

Il continuera de demeurer à la maison Emmaüs de La Chapelle-Viel.

Monsieur Guy Fournier, diacre permanent, est nommé pour un an administrateur du sanctuaire Louis et Zélie Martin d'Alençon. Pendant cette année, la fonction de recteur du sanctuaire sera assurée par M^{re} Jacques Habert.



Sanctuaire Notre-Dame Libératrice de Montligeon

Avec l'accord de monsieur l'abbé Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin,



Monsieur l'abbé Jacques Vautherin quitte sa charge de recteur du sanctuaire Notre-Dame Libératrice de Montligeon. Il retourne à la maison-mère de sa communauté à Évron pour se consacrer à sa mission

d'assistant général. Il continuera d'assurer à Montligeon une présence d'un quart-temps pour le suivi de projets spécifiques, en particulier les *Ateliers Buguet*.

Avec l'accord de monsieur l'abbé Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, **Monsieur l'abbé Paul Denizot**, jusqu'à présent chapelain au sanctuaire, est nommé recteur du sanctuaire Notre-Dame Libératrice de Montligeon.



Monsieur l'abbé Laurent Gastineau, chapelain au sanctuaire Notre-Dame Libératrice de Montligeon, est renouvelé dans sa charge pour trois ans.

Avec l'accord de monsieur l'abbé Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin,

Monsieur l'abbé François Kluczynski, est nommé chapelain au sanctuaire de Montligeon depuis le 1^{er} septembre 2017. Il réside à la maison de l'Ermitage à La Chapelle-Montligeon.



Avec l'accord de monsieur l'abbé Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, **Monsieur l'abbé Guillaume d'Anselme** est nommé chapelain au sanctuaire Notre-Dame Libératrice de Montligeon. Il résidera à la maison de l'Ermitage à La Chapelle-Montligeon.

Avec l'accord de monsieur l'abbé Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, **Monsieur l'abbé Alban Dyèvre** quitte sa charge de chapelain au sanctuaire de Montligeon.

Il rejoint la communauté de Soissons où il est nommé curé et responsable de la communauté.

